

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
13923

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

OBJET : Soutien aux associations de lutte contre les discriminations - Subventions de fonctionnement - Exercice 2019 - 6ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la lutte contre les discriminations, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Ce rapport présente, selon les tableaux joints, les demandes de subventions de fonctionnement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2019, dans le cadre du dispositif de soutien aux associations œuvrant en faveur de la lutte contre les discriminations.

Le montant des subventions à allouer s'élève à 5 500 € en fonctionnement.

Ce rapport propose également l'annulation de la subvention accordée à l'association Les Clés de la Cité lors de la Commission permanente du 24 mai 2019 dans son rapport n°39, l'association renonçant à sa subvention d'un montant de 2 000 € dans son courrier en date du 2 octobre 2019 pour le projet "Adolescents et égalité femmes-hommes en espace public Marseille centre-ville - Pratiques juvéniles genrées : préconisations pour un espace public du grand centre-ville de Marseille". Un ordre de versement sera effectué pour récupérer la somme.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL